



CITADELLES ET MAQUIS D'INDOCHINE 1939 – 1945

Association loi 1901, créée le 18 décembre 1978

Affiliée Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants Gr. 09

Adresse postale : CMI 1939-1945, 5 rue Charles Vaillant – 78400 Chatou

Courriel : contact@cmi3945.fr Site internet : www.cmi3945.fr

Mot du président



Chers amis,

1945 ... 2025 : les commémorations du 9 mars et du 2 septembre, si chères à notre association, ont été dignement fêtées à l'occasion de ce 80^e anniversaire. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui y ont contribué, en particulier le ministère des Armées et le GIP Mission Libération, qui ont pris en charge l'organisation de la manifestation du 2 septembre dernier et lui ont donné une ampleur inédite (cf. reportage ci-dessous). Nous n'oublions pas aussi la collaboration efficace de la FNAOM en la personne de son président, le général Philippe Bonnet, par son soutien fidèle et sa disponibilité. Comme nous le précisions l'année dernière, nous sommes conscients de l'effacement de cette page d'histoire dans la mémoire des Français. Notre objectif était de profiter de cette fenêtre offerte par les autorités pour la mettre davantage en lumière et apporter aux nouvelles générations des raisons supplémentaires d'être fier de leur pays.

La ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, Madame Patricia Miralles, a pris la décision d'inscrire la commémoration de la reddition du Japon - et donc de la fin définitive de la Seconde Guerre Mondiale - dans le calendrier mémoriel de la France, et cela pour la première fois. Elle a ainsi fait relayer l'événement par toutes les préfectures et qui ont lu son propre discours (cf. ci-dessous). Ce geste symbolique permet de reconnaître officiellement les faits d'armes de nos troupes dans la guerre du Pacifique et en particulier en Indochine qui ont ainsi contribué à la victoire finale contre le Japon.

La ministre a également inauguré le 2 septembre dernier une nouvelle version de notre exposition « L'Indochine dans le second conflit mondial 1939-1945 » à la mairie du VIII^e à Paris. La précédente avait été réalisée il y a 30 ans sur des panneaux en aluminium. Le GIP Mission Libération nous a apporté son soutien pour réaliser une mise à jour (textes et images), plus adaptée aux standards actuels, imprimée sur des kakemonos, supports légers et moins encombrants. La maire du VIII^e arrondissement, Madame Jeanne d'Hauteserre, lui a réservé un excellent accueil pendant la première quinzaine de septembre, en organisant le vernissage autour d'un cocktail et en diffusant l'information via les canaux de la Mairie à tout l'arrondissement. Cette exposition est ressortie et était en bonne place lors du colloque sur la Guerre d'Indochine à l'Ecole militaire le 29 novembre dernier. Vous la retrouverez dans son intégralité sur notre site internet www.cmi3945.fr

Le souhait du GIP était également que notre plaque, déposée il y a 10 ans dans le Jardin des Tuilleries, retrouve sa place. C'est un travail de longue haleine, qui reste un objectif pour 2026. En attendant, le musée du Louvre a accepté d'apposer à nouveau la plaque commémorative du Général Lemonnier sur le pilier du Jardin des Tuilleries, à l'angle de la rue de Rivoli. Enfin, le GIP s'est engagé à ce que la réplique de notre plaque soit apposée dans le mausolée de Fréjus, à l'occasion de la Journée de l'Indochine, le 8 juin prochain.

Vous trouverez également dans cette lettre d'autres rubriques qui vous donneront un aperçu de l'actualité de votre association, ainsi que le compte-rendu de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 2 septembre dernier aux Invalides.

Très joyeux Noël ! Bien amicalement,
Loïc de Laborie 06 72 24 07 10

80^e anniversaire de la Reddition du Japon sur le croiseur Missouri dans la baie de Tokyo le 2 septembre 1945

1. Le ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe le 2 septembre 2025



La ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, Madame Patricia Miralles (au centre) a présidé le ravivage de la Flamme, accompagnée de Madame Jeanne d'Hauteserre, maire du VIII^e arrondissement (à sa gauche), du général Loïc Mizon, gouverneur militaire de Paris (à sa droite) et du général Christophe de Saint-Chamas, président de la Flamme, (le 1er à droite), le président de Citadelles et Maquis à sa droite.



La ministre passe en revue une section d'un régiment des Troupes de Marine, accompagnée du général Mizon.



De droite à gauche : le président de la Flamme, son aide de camp, un vétéran de la 2^e DB, Madame la Ministre, le Gouverneur des Invalides, le président de Citadelles et Maquis.



Notre porte-drapeau, Bernard Descamps, salué par Madame Patricia Miralles.



2. Vernissage de l'exposition « L'Indochine dans le second conflit mondial 1939-1945 » à la mairie du VIII^e à Paris

La ministre a participé ensuite au vernissage de l'exposition « L'Indochine dans le second conflit mondial 1939-1945 ». Cette exposition, financée et labellisée par la Mission Libération, a été conçue et organisée par l'association « Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945 ».

Après le mot d'accueil de la maire, le président de l'association a présenté l'exposition. La ministre a conclu par un discours dont le texte a été lu ce jour-là dans toutes les préfectures. Elle rappelait la résistance héroïque des Français dans la guerre du Pacifique et en particulier en Indochine, citant le capitaine Jean d'Hers, héros de la résistance en Cochinchine et Compagnon de la Libération. Elle soulignait aussi le caractère relatif d'une victoire qui fut suivie d'un nouveau conflit, la guerre d'Indochine, l'occasion pour la ministre de rendre hommage à tous les combattants qui portèrent héroïquement nos couleurs en Extrême-Orient.







De gauche à droite : la maire du VIII^e, la ministre, le président de la Flamme. En arrière-plan, le général Delion, directeur de Mission Libération.

Extraits du Message de Madame Patricia Miralles, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, à l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la guerre dans le Pacifique et de la Seconde guerre mondiale, le 2 septembre 2025

« Le 2 septembre 1945, sur le pont du cuirassé Missouri, un silence grave pesait sur la rade de Tokyo. Quelques signatures, tracées d'une main ferme, mirent fin à la guerre la plus terrible qu'aït connue l'humanité. Le fracas des armes se taisait enfin, et le monde épuisé entrevoit l'aube d'une paix nouvelle.

En France, cette date demeure souvent oubliée. Pourtant, elle dit beaucoup de ce que fut notre combat. Car l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ne s'arrête pas aux ruines de Berlin.

Elle se prolonge jusque dans les eaux bleues du Pacifique et les forêts d'Indochine, car la France ne s'est jamais réduite à sa part européenne. De 1939 à 1945, notre pays fut aussi une puissance indo-pacifique portant l'étendard de la liberté face à un impérialisme qui ne croyait qu'en la force. [...]

En Indochine, très tôt des résistants français, tel le capitaine de gendarmerie Jean d'Hers, luttèrent au prix de leur vie contre l'occupant japonais de 1940 à 1945. Avant que les commandos parachutés en Extrême-Orient, dont Pierre Messmer, puis le Corps expéditionnaire français préparent, à l'autre bout du monde, la continuation de la libération commencée à Strasbourg.

Alors, sur le pont du Missouri, lorsque la silhouette du général Leclerc se penche sur les actes de capitulation du Japon pour les signer au nom de la France, c'est une France qui sait tout ce qu'elle doit à sa part d'Océanie qui signe la victoire. Une France universelle que ses diversités unissent pour être vraiment elle-même.

Mais cette victoire fut douloureuse et fragile. Douloureuse parce qu'elle se paya de l'anéantissement de deux villes japonaises par les bombes atomiques.

Fragile, car déjà, dans les ruelles de Hanoï, dans les tensions entre Alliés, dans les divisions d'un monde nouveau, s'annonçaient d'autres conflits. Car l'histoire nous enseigne que la fin d'une guerre

ne suffit pas toujours à faire naître une paix véritable, et que les conditions d'une paix mal assurée peuvent contenir les germes de conflits futurs.

En ce 80^e anniversaire, ce souvenir nous parle avec une force singulière alors que les tensions s'accroissent en Europe, en Asie comme en Océanie. Il nous rappelle que la vocation de la France a toujours été de défendre la liberté, l'égalité et la fraternité face à l'unilatéralisme, à la force brute et à la négation du droit.

A cet égard, cet anniversaire est également porteur d'espoir et tourné vers la paix : 80 ans plus tard, c'est avec le Japon, désormais partenaire d'exception de la France, que nous défendons ces valeurs, dans l'Indopacifique et au-delà. Le souvenir doit aussi être l'occasion de nous tourner vers l'avenir et d'œuvrer inlassablement en faveur de la paix et de la stabilité.

Aujourd'hui, en ce 80^e anniversaire, souvenons-nous de ce jour où s'acheva la Seconde guerre mondiale. Rendons hommage à celles et ceux qui, jusque dans les rizières d'Asie et les lagons du Pacifique, portèrent nos couleurs. A ces combattants qui traversèrent le monde pour que la France reste la France. Et renouvelons l'engagement de la France à rester, toujours, du côté de la liberté et de ceux qui se battent pour elle.

Vive la République. Vive la France ».

Revue de presse : commémoration du 2 septembre 1945

Cette manifestation a été relayée, le même jour, par toutes les préfectures, à la demande de la ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants. Le discours de la ministre y a été lu. Une première dans le calendrier mémoriel de notre pays !

Un grand merci à la ministre et au GIP Mission Libération !

Nous avons sélectionné pour vous quelques encarts de presse parmi beaucoup d'autres :

Le Berry: "Seconde Guerre mondiale : le préfet des Deux-Sèvres sort de l'oubli ! L'historique 2 septembre 1945 reste une date souvent oubliée, il y a 80 ans, au port du Capitaine Missouri, en route de Tokyo, le Japon capitulait. La préfecture des Deux-Sèvres a relevé cette date. Ce 2 septembre, le préfet des Deux-Sèvres, Sébastien Frérot, a souhaité que l'on se souvienne de ce jour où s'achevait la Seconde Guerre mondiale."

Midi Libre: "Au monument aux morts de Nîmes, une cérémonie inédite pour commémorer la capitulation du Japon"

Bourges: "Les 80 ans de la reddition nippone commémorés dans le Cher"

Rodez: "Rodez. Commémoration. Ce 2 septembre, c'était les 80 ans de la capitulation du Japon"

Tarbes: "TARBES. Ils y 80 ans, le Japon capuche"

Noumea: "Le 2 septembre 1945, le Japon signait sa capitulation, mettant un terme à un conflit dévastateur. Ce jour-là, le général Douglas MacArthur, représentant des Alliés, a reçu la reddition du Japon au cours d'un cérémonie à Missoir"

Montceau-les-Mines: "Le 2 septembre 1945, le Japon signait sa capitulation, mettant un terme à un conflit dévastateur. Ce jour-là, le général Douglas MacArthur, représentant des Alliés, a reçu la reddition du Japon au cours d'un cérémonie à Missoir"

Melun: "Le 2 septembre 1945, le Japon signait sa capitulation, mettant un terme à un conflit dévastateur. Ce jour-là, le général Douglas MacArthur, représentant des Alliés, a reçu la reddition du Japon au cours d'un cérémonie à Missoir"

La Rochelle: "Le 2 septembre 1945, le Japon signait sa capitulation, mettant un terme à un conflit dévastateur. Ce jour-là, le général Douglas MacArthur, représentant des Alliés, a reçu la reddition du Japon au cours d'un cérémonie à Missoir"

Lons le Saulnier: "Ce mardi 2 septembre à Lons-le-Saulnier, une cérémonie a été organisée pour la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Des représentants de l'Etat, de la ville et de l'armée ont participé à la cérémonie, dont le maire, le député, le conseiller départemental et le préfet. Des discours ont été prononcés et des hommages ont été rendus aux victimes de la guerre. La cérémonie s'est terminée par une minute de silence et un dépôt de gerbes au pied de la stèle commémorative de la Seconde Guerre mondiale."

Partenariat entre notre association et Vietnam Espérance

Dans le cadre du partenariat mis en place entre notre association et *Vietnam Espérance*, un appel aux dons a été lancé en 2023. Il a ainsi réuni une somme qui a été arrondie grâce aux réserves de l'association et qui nous a permis de verser 1000 € pour un projet de construction d'une salle polyvalente à Long Khánh dans le district de Hung Hoa, sur la route entre Hanoï et Lào Cai.

Une lettre de remerciements nous a été communiquée depuis : « [...] La paroisse de Long Khánh a été fondée en 2017. Depuis sa création, les paroissiens ont dû faire face à de nombreuses difficultés. Toutes les activités liturgiques et associatives se déroulaient de manière provisoire chez les uns et les autres, ce qui entraînait beaucoup de contraintes pour tous. Grâce à votre bienveillance, ainsi qu'aux efforts constants, aux sacrifices et aux dons financiers, la maison polyvalente a pu être achevée et continue d'être aménagée afin de devenir un lieu d'activités stables, durables et fraternelles... Nous sommes profondément heureux, enthousiastes et émus par ce projet porteur d'espérance. Au nom de toute la communauté de la paroisse de Long Khánh, nous souhaitons vous exprimer notre reconnaissance la plus sincère et prions Dieu de vous combler, vous et vos familles, de bénédictions. Encore une fois, un immense merci du fond du cœur ! »



La communauté paroissiale de Long Khánh autour du Père Paul devant la salle polyvalente.

Cotisation annuelle

Lors de la dernière assemblée, Gérard d'HERS, notre trésorier, a souhaité laisser la main à Catherine-Camille Ghislain. L'association lui fait part de sa profonde reconnaissance pour son travail accompli, son dévouement et sa rigueur depuis plus de trente ans.

Un très grand merci Gérard !

Le mot de la trésorière, Catherine-Camille Ghislain

Merci de penser à régler votre **cotisation**, que nous maintenons à **20 €** (depuis plus de 25 ans !). Nous comptons sur vous pour participer à tous nos projets en arrondissant généreusement le montant de votre chèque ou en effectuant directement votre virement. Je vous adresse un grand merci et vous assure de tout mon dévouement !

Les chèques sont adresser à :

CMI 1939-1945, chez Mademoiselle Bezer
42 avenue Carnot
91600 Savigny-sur-Orge

Numéro de compte pour les virements :

IBAN FR76 1027 8060 7200 0201 0154 154
CMCIFR2A

La vie de l'association

Cécile Bezer, membre du Conseil d'Administration, nous a représentés aux commémorations et manifestations suivantes :

2 novembre dernier : cérémonie du Souvenir au Carré Militaire à Nogent-sur-Marne, dédiée à la mémoire de frères d'armes tombés pour la défense de la Liberté durant les guerres d'Indochine et du Viêt Nam (1950-1975).



Cécile Bezer avec le général Santoni

15 novembre dernier : messe à la cathédrale Saint-Louis des Invalides à l'intention des prisonniers des Japonais et du Vietminh, suivie d'un cocktail.

29 novembre dernier : colloque sur la Guerre d'Indochine 1945-1954, organisé par Thierry Battman, du *Souvenir Français*. Cécile y a tenu un stand durant la journée et a permis que notre exposition « L'Indochine dans le second conflit mondial 1939-1945 » en bonne place, soit appréciée par de nombreux participants.



Cécile Bezer avec Eric Deroo

2 décembre dernier : avant-première du film d'Eric Deroo au cinéma *Le Lucernaire*, Paris VI^e « La fin de l'ordre colonial :



8 décembre dernier : réunion des présidents d'associations d'anciens combattants (ou de leur représentants) affiliés à la Fédération Maginot.



Cécile au centre, à gauche du général Peter, président de la FNAM

Catherine-Camille Ghislain, notre secrétaire générale, nous a représentés le 11 novembre dernier à l'Arc de Triomphe à l'occasion du 107^e anniversaire de l'Armistice de la 1^{re} Guerre Mondiale.

L'association les remercie chaleureusement, toutes les deux, de leur dévouement, et de porter si bien le flambeau de l'association !

CITADELLES ET MAQUIS D'INDOCHINE 1939 – 1945

*Affiliée à la Fédération A.Maginot – Gr. 09
Adresse postale : CMI 1939-1945
5 rue Charles Vaillant – 78400 Chatou
Loic.Laborie@cmi3945*

Compte-rendu de l'assemblée générale 2025
Paris, mardi 2 septembre 2025, 16 heures
Hôtel national des Invalides, salle Parmentier

Ouverture de la séance à 16 h

Le président remercie les participants et demande d'avoir une pensée pour les membres décédés de notre association, au cours de l'année écoulée, sans oublier tous les anciens qui les ont précédés, en particulier le colonel Jean de Heaulme, dernier combattant rescapé du 9 mars 1945, dans sa 103^e année.

Le président remercie chaleureusement les membres de l'association pour leur fidélité et leur générosité qui démontre l'attachement qu'ils portent à *Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945*, qu'ils continuent de soutenir par leur cotisation et leurs dons ainsi que par l'envoi de leur procuration. Le président souligne que c'est donc bien le signe que nous devons continuer notre mission !

Avec les pouvoirs reçus par le président et par le trésorier, le quorum est atteint ; l'assemblée peut valablement délibérer. Le président donne lecture du compte-rendu de l'AG du 2 septembre 2024 et demande s'il y a des objections : le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Le trésorier donne des précisions concernant l'état des finances de l'association. Nous puisions depuis plusieurs années dans les réserves de l'association, du fait de la baisse du nombre de cotisants, afin d'assurer les frais courants de l'association : impression des lettres INFO-CMI, frais postaux, déplacements des membres de l'association pour assister aux commémorations (congrès Maginot à Toulon en juin dernier auquel Catherine-Camille Ghislain a assisté), finalisation du site internet, mise à jour et impression sur kakemonos de l'exposition « L'Indochine dans le second conflit mondial ».

Pour 2024, notre trésorier (qui a suivi le CA par téléphone) nous annonce un solde négatif du compte au 31/12/2024 à -550 €.

Le président précise que les principales dépenses au cours de l'année 2024 sont un troisième règlement à hauteur de 900 € pour la création du site internet qui a été effectué en juin dernier, et le financement de la participation au congrès Maginot. Il informe également du versement par le GIP Mission Libération du versement d'une subvention de 5000 € dans le but de financer une nouvelle version de notre exposition plus contemporaine et plus maniable (kakemonos). Également, un don de 1000 € a été versé à l'association *Vietnam Espérance* pour participer au financement d'un bâtiment paroissial dans le district de Bac Ha au nord du Vietnam.

Les dépenses usuelles se résument au paiement des cotisations aux organismes dont fait partie l'association : la Flamme, la FNAM, les Troupes de Marine ; au coût d'impression et d'envoi du bulletin de liaison INFO-CMI ; au remboursement des frais de transport des membres du CA lorsqu'ils sont obligés de se rendre à une réunion officielle pour représenter l'association ou à un congrès. (Les frais de restaurant-hôtel ne sont pas remboursés et restent à la charge des membres du CA concernés)

Quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

Sur proposition du Conseil, la cotisation 2025 reste à 20 € (inchangée depuis 25 ans ...) : adoptée à l'unanimité.

Merci, à ceux qui ont oublié, de ne pas tarder à envoyer la leur.

Rapport moral : présenté par le Président

Au cours de cette année 2024-2025, notre association a été présente à certaines commémorations en lien avec les autres associations et le Comité de Mémoire. Catherine-Camille Ghislain a représenté l'association au congrès annuel de La FNAM -MAGINOT à Toulon en juin dernier ainsi qu'à la commémoration du 11 novembre à l'Arc de Triomphe. Cécile Bezer a été déléguée à la commémoration au Carré militaire du cimetière de Nogent-sur-Marne organisée par l'ANAPI.

Collaboration avec d'autres associations

Le président fait le point sur le partenariat de notre association avec *Vietnam Espérance* (cf. Lettre n° 36). *Vietnam Espérance* a validé un projet situé à Long Khánh sur la route de Lào Cai à proximité de Bac Ha lors d'un voyage effectué fin 2024. Depuis le chantier a bien avancé et le bâtiment doit être livré en début 2026.

Le CA précise que les dons réalisés par nos adhérents pour ce projet ont été versés à *Citadelles et Maquis* dans un premier temps avant que notre association reverse le montant à *Vietnam Espérance* en arrondissant la somme à 1000€ sur la trésorerie de l'association. Le CA en profite pour renouveler ses remerciements et transmettre ceux de *Vietnam Espérance* ainsi que du père Paul, curé du village de Long Khánh qui a mené à bien ce projet.

Site internet

La période probatoire de notre site internet est arrivée à son terme et est accessible à tous à l'adresse www.cmi3945.fr Notre webmestre, Monsieur Eric Alfonsi de la société NBEA, doit nous transmettre les codes d'ici la fin de l'année pour nous permettre de le gérer maintenant en direct.

Supports imprimés et audiovisuels

La plaquette de l'exposition est en cours d'impression. Son contenu a été entièrement renouvelé à partir de la mise à jour de l'exposition réalisée pour le 80^e anniversaire. Notre souhait est de vous la mettre à disposition en début d'année 2026.

Commémoration du 80e anniversaire du coup de force et de la reddition du Japon

Le GIP « Mission Libération », organisme d'Etat qui a été chargé de commémorer les évènements qui ont participé à la libération de notre pays en 1944 et 1945, a accordé son label à notre association à l'occasion des commémorations du 80^e anniversaire du 9 mars et du 2 septembre 1945. Le GIP a pris en charge, en particulier, l'organisation de la commémoration du 2 septembre, ce qui a permis de donner une dimension nationale à cette commémoration, puisqu'elle a été relayée par l'ensemble des préfectures françaises. Il a également financé la mise à jour et la réimpression de notre exposition sous format de kakemonos. Cette nouvelle version de l'exposition a été inaugurée à la Mairie du VIII^e arrondissement du 1^{er} au 15 septembre dernier, inaugurée par Madame la ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, et par Madame la Maire du VIII^e arrondissement de Paris.

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Renouvellement, bureau et Conseil

Gérard d'Hers, notre trésorier depuis plus de 30 ans, souhaite passer la main. Le Conseil d'administration lui fait part de sa profonde reconnaissance pour le travail accompli, méthodique et scrupuleux, qui nous permet si bien d'avoir aujourd'hui les moyens matériels pour continuer à défendre la cause de *Citadelles et Maquis*.

Catherine Camille Ghislain accepte de prendre en charge cette responsabilité, en plus de celle de secrétaire générale. Nous l'en remercions chaleureusement.

Le Président remercie tous les présents pour leur participation amicale.

A 17h30 la séance est levée.

Le Président,